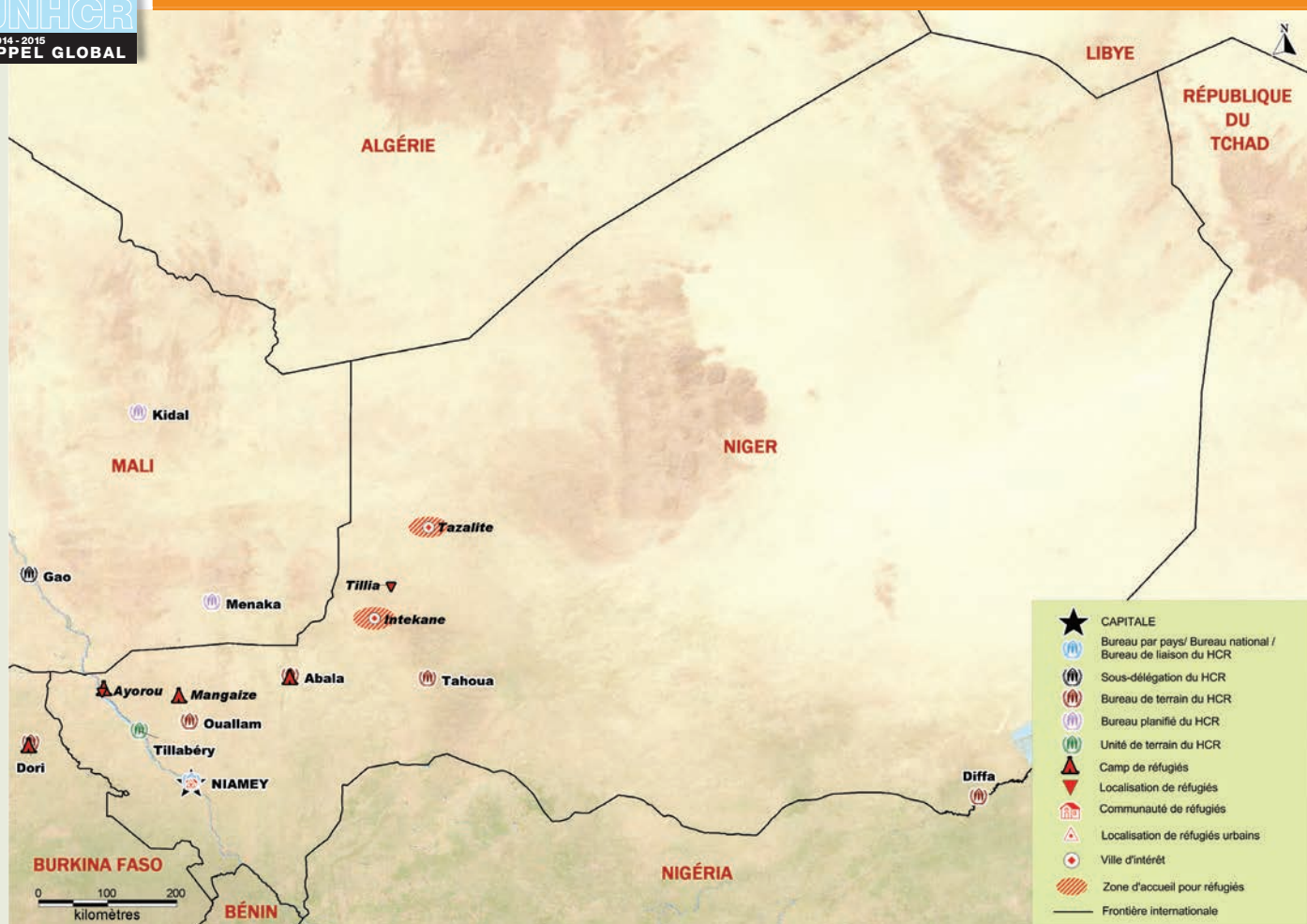


NIGER



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	5
Effectifs totaux	102
Internationaux	19
Nationaux	75
Volontaires des Nations Unies	5
Autres	3

Aperçu

Environnement opérationnel

- Depuis 2012, les réfugiés maliens jouissent de conditions d'asile propices à leur protection au Niger, où ils bénéficient d'emblée (*prima facie*) du statut de réfugié, ainsi que d'un accès sans entrave à des services sociaux essentiels, tels que la santé et l'éducation. Le Gouvernement du Niger facilite également l'accès des réfugiés à l'eau, au bois de chauffe et à d'autres ressources naturelles.
- La déclaration de l'état d'urgence dans le nord du Nigéria en mai 2013 et l'offensive militaire lancée contre un groupe d'insurgés ont provoqué une nouvelle crise de réfugiés dans le sud-est du Niger. Le risque d'assister à d'autres afflux massifs de Nigériens par les multiples points d'entrée représente un défi opérationnel de toute première importance, qui solliciterait à l'excès les ressources existantes.

- Au Niger, le HCR et ses partenaires humanitaires opèrent dans un environnement difficile, caractérisé par des infrastructures délabrées, des sécheresses chroniques, des inondations saisonnières, des chaleurs extrêmes, des vents violents et des pluies torrentielles, ainsi que par des flambées épidémiques. Le Niger est classé au dernier rang dans le rapport 2013 du PNUD sur l'indice de développement humain.

- La situation sécuritaire au Niger, précaire, suscite toujours l'inquiétude. En 2013, des attaques terroristes ont été signalées à Arlit, Agadez et Niamey : ce contexte sécuritaire limite les déplacements et nécessite de coûteuses mesures d'atténuation des risques, comme le recours à des escortes armées dans la quasi-totalité des lieux situés hors de la capitale.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2014, les principales populations relevant de la compétence du HCR seront : les réfugiés maliens vivant dans les camps, les zones de pâturage mises à la disposition des nomades et en milieu urbain ; et les réfugiés nigériens, qui résident pour la plupart au sein de familles d'accueil dans la région de Diffa.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Tchad	120	120	120	120	120	120
	Mali	47 000	47 000	40 000	40 000	25 000	25 000
	Nigéria	4 000	4 000	12 000	12 000	12 000	12 000
	Pays divers	160	160	150	150	140	140
Autres	Niger	9 000	9 000	10 000	10 000	1 000	1 000
Total		60 280	60 280	62 270	62 270	38 260	38 260

| Réponse |

Besoins et stratégies

La stratégie du HCR sera centrée sur l'octroi d'une protection et d'une assistance, ainsi que sur la recherche de solutions durables.

En ce qui concerne la protection et l'assistance, l'Organisation encouragera l'autonomie des réfugiés et aidera la population d'accueil à accroître sa capacité de résistance. L'un des principaux volets de la stratégie de protection en 2014 sera le lancement de l'enregistrement biométrique, qui permettra de mieux suivre les mouvements de population et la fourniture de l'aide. Au Niger, le HCR travaillera dans quatre contextes différents : dans les camps, dans les régions d'accueil des nomades, en milieu urbain et auprès des communautés hôtes. Afin de s'adapter

aux contextes et besoins propres à chaque groupe, le HCR amplifiera les réponses et initiatives novatrices qui ont été mises à l'essai avec succès l'an dernier. Citons notamment un profilage socioéconomique visant à déterminer avec plus de précision les besoins des réfugiés, notamment touaregs, un centre de protection et d'assistance ouvert à l'intention des réfugiés urbains résidant à Niamey, un programme de distribution de gaz destiné à fournir de l'énergie domestique aux ménages réfugiés et un programme de bons d'achat, qui concerne uniquement l'alimentation aujourd'hui mais qui pourrait s'étendre, à l'avenir, aux articles non alimentaires et aux transferts monétaires.

S'agissant des solutions durables, le HCR mettra en place un programme de rapatriement pour les réfugiés désireux de regagner le Mali lorsque les conditions le permettront.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Processus de protection et documents adéquats			
Nombre accru de documents individuels			
En 2014, le HCR continuera à enregistrer les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les camps, les régions d'accueil et les zones urbaines, et lancera l'enregistrement biométrique.			
Nombre de documents d'identité délivrés aux personnes relevant de la compétence du HCR	Réfugiés maliens	50 000	10 000
	Réfugiés nigériens	20 000	5 000
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse améliorée			
Le mariage forcé, le mariage précoce et la violence familiale figurent parmi les principaux risques encourus par les femmes réfugiées au Niger. En 2014, le HCR établira un dialogue avec les hommes et les garçons afin de sensibiliser les communautés à la violence sexuelle et sexiste et d'apporter une réponse globale aux victimes, en les aidant à se remettre et à conquérir leur autonomie.			
Nombre d'incidents déclarés de violence sexuelle et sexiste pour lesquels les victimes reçoivent une assistance médicale	Réfugiés maliens	20	Domaine prioritaire
	Réfugiés nigériens	5	Domaine prioritaire
Nombre d'incidents déclarés de violence sexuelle et sexiste pour lesquels les victimes reçoivent une assistance matérielle	Réfugiés maliens	20	Domaine prioritaire
	Réfugiés nigériens	5	Domaine prioritaire
Protection de l'enfance renforcée			
Pour prévenir les menaces à l'encontre des enfants dans les camps et y remédier, en 2014, le HCR assurera la gestion des cas d'abus, de négligence, de violence et d'exploitation concernant des enfants par la sensibilisation et par des procédures d'évaluation et de détermination de leur intérêt supérieur. Les activités d'identification, de délivrance de documents, de recherche et de regroupement menées au profit des enfants séparés et mineurs non accompagnés seront également amplifiées, notamment grâce au renforcement des capacités des partenaires. De surcroît, un accompagnement psychologique sera offert aux enfants et adolescents réfugiés ou rapatriés en détresse.			
Nombre de campagnes de sensibilisation à la protection des enfants menées	Réfugiés maliens	12	Domaine prioritaire
	Réfugiés nigériens	12	Domaine prioritaire
Nombre de décisions prises au titre de la détermination de l'intérêt supérieur	Réfugiés maliens	45	Domaine prioritaire
	Réfugiés nigériens	10	Domaine prioritaire
Besoins de base et services essentiels			
Bien-être nutritionnel amélioré			
La malnutrition et l'insécurité alimentaire continueront de figurer parmi les principaux défis au Niger. En 2014, le HCR renforcera la mise en place de relais communautaires qui seront formés à la détection précoce des cas de malnutrition chez les enfants.			
Nombre de nouvelles admissions à la gestion communautaire des programmes de lutte contre la malnutrition aiguë	Réfugiés maliens	5 811	2 324
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
Les communautés sont durement touchées par le manque d'accès à l'eau potable au Niger. En 2014, l'Organisation veillera à ce que tous les réfugiés bénéficient d'un approvisionnement en eau conforme, en quantité et en qualité, aux normes du HCR.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR desservies par un réseau de distribution de l'eau	Réfugiés maliens	50 000	10 000
	Réfugiés nigériens	20 000	5 000
La population a un accès optimal à l'éducation			
L'éducation étant l'une des principales priorités du HCR dans le domaine de la protection, en 2014, l'Organisation veillera à ce que les réfugiés maliens, nigériens et urbains aient accès à un enseignement primaire de qualité.			
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés maliens	8 000	Domaine prioritaire
Solutions durables			
Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé			
Du fait de la stabilisation de la situation sécuritaire au Mali, le HCR facilitera le rapatriement de quelque 5 000 réfugiés maliens en 2014.			
Nombre de personnes bénéficiant de services de transport sûrs et dignes	Réfugiés maliens	5 000	2,000
Autonomisation et autogestion communautaires			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Bon nombre de réfugiés ayant indiqué qu'ils avaient besoin d'exercer des activités génératrices de revenus, en 2014, le HCR fournira des animaux d'élevage tels que des chèvres et des brebis à quelque 4 000 femmes et jeunes filles réfugiées vulnérables.			
Nombre de personnes recevant des kits de production/intrants pour exercer des activités dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche.	Réfugiés maliens	4 000	1 500

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Commission nationale d'éligibilité au statut de réfugié

ONG :

ACTED, Afrique Secours international, Akarass, CADEV, Comité international de secours, Oxfam, Plan – Niger, Save the Children, Secours islamique international

Autres :

OIM

Operational partners

Organismes gouvernementaux :

Cellule de coordination de l'aide humanitaire (Cabinet du Premier ministre), Cellule Filets sociaux (Cabinet du Premier ministre), Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Ministère de la Santé publique

ONG :

Médecins sans Frontières - France

Autres :

Croix-Rouge du Niger, FNUAP, OMS, PAM, Société qatarienne de la Croix-Rouge, UNICEF

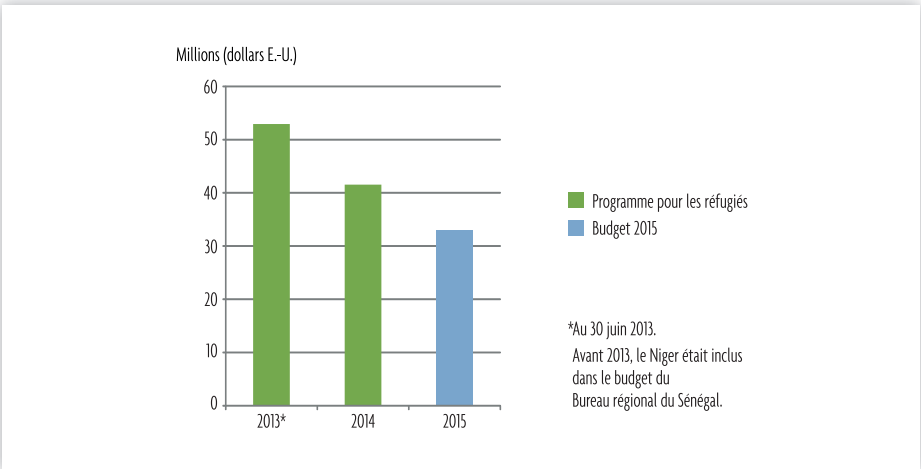
Coordination

Le HCR fait partie de l'Équipe humanitaire au Niger et assure la fonction de chef de file du groupe de travail multisectoriel pour les réfugiés. Le Haut Commissariat continuera à diriger et à coordonner toutes les affaires en rapport avec les réfugiés afin de soutenir son principal homologue dans le pays, la Commission nationale d'éligibilité au statut de réfugié, qui dépend du ministère de l'Intérieur. Le HCR travaillera également avec un large éventail de partenaires, dont le Gouvernement, d'autres institutions onusiennes, des ONG et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et continuera de rechercher des possibilités de collaboration avec le secteur privé. Pour faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés maliens dans la sécurité et la dignité, des mécanismes de coordination régionale seront mis sur pied.

| Informations financières |

En raison du retour escompté de réfugiés maliens dans leur pays d'origine, les besoins financiers pour l'opération du HCR au Niger en 2014 ont été établis à 41,5 millions de dollars, soit une réduction de quelque 11 millions par rapport au budget 2013, chiffré à 52,9 millions de dollars E.-U.

Budget pour le Niger | 2013–2015



Budget 2014 pour le Niger | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	52 925 462	52 925 462
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	254 392	254 392
Institutions administratives et pratiques	111 358	111 358
Accès à l'assistance juridique et recours	150 329	150 329
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	450 000	450 000
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	232 715	232 715
Sous-total	1 198 793	1 198 793

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	906 243	906 243
Enregistrement et établissement de profils	1 008 252	1 008 252
Procédures de détermination du statut	35 971	35 971
Documents individuels	179 829	179 829
Enregistrement et documents d'état civil	148 329	148 329
Regroupement familial	201 427	201 427
Sous-total	2 480 051	2 480 051
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Protection contre la criminalité	454 142	454 142
Protection contre les conséquences du conflit armé	477 784	477 784
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 267 929	1 267 929
Protection des enfants	580 500	580 500
Sous-total	2 780 355	2 780 355
Besoins de base et services essentiels		
Santé	1 610 332	1 610 332
Santé procréative et services liés au HIV	523 591	523 591
Nutrition	604 142	604 142
Sécurité alimentaire	335 708	335 708
Eau	1 854 281	1 854 281
Assainissement et hygiène	2 188 353	2 188 353
Abris et infrastructure	11 803 631	11 803 631
Accès à l'énergie	378 854	378 854
Articles ménagers de base	1 380 028	1 380 028
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	476 373	476 373
Éducation	1 335 739	1 335 739
Sous-total	22 491 030	22 491 030
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	643 987	643 987
Coexistence avec les communautés locales	392 854	392 854
Autosuffisance et moyens d'existence	2 965 119	2 965 119
Sous-total	4 001 959	4 001 959
Solutions durables		
Retour volontaire	2 362 609	2 362 609
Intégration	96 914	96 914
Réinstallation	229 525	229 525
Sous-total	2 689 048	2 689 048
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	694 711	694 711
Gestion et coordination des camps	849 785	849 785
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	512 344	512 344
Sous-total	2 056 840	2 056 840
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	606 223	606 223
Gestion des opérations, coordination et appui	3 229 672	3 229 672
Sous-total	3 835 895	3 835 895
Total du budget 2014	41 533 971	41 533 971